Chômage partiel

	EMPLOYEUR	Salarié
Taux Horaire Brut	9,80	
Taux Horaire Net	7,69	
Indemnisation 60% avec un minimum de 6,84 de l'heure		6,84
Cotisations sociales patronales	0	
Allocation Spécifique de chômage partiel	3,84	0,00
Reste à la charge de l'employeur	3,00	
	49,92%	
Maintien de salaire	0	6,84
		88,91%